

et les autres?



LE JOURNAL DE LA **FONDATION ABBÉ PIERRE**

Abbé Pierre

La lente dérive de l'hébergement



© AFP, Stéphane de Sakenthin



© AFP-Stéphane de Sakutin

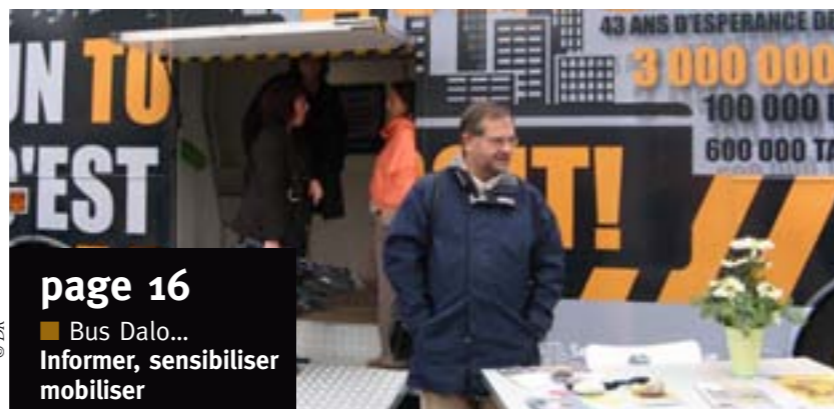
page 8
■ La lente dérive de l'hébergement



© Thibaud Voisin

page 4
■ Affiches choc, actions "coup de poing"

- pages 4/7**
AGIR AU QUOTIDIEN
- pages 8/12**
LA LENTE DÉRIVE DE L'HÉBERGEMENT
- page 13**
ENTRETIEN : DIDIER CUSSERNE, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE L'ASSOCIATION EMMAÛS DE PARIS
- page 14**
INACCEPTABLE : UNE VIE INDIGNE...
- pages 16/17**
LE MONDE DU LOGEMENT : TOUS SOLIDAIRES
- pages 18/19**
AGIR ENSEMBLE
- page 20**
UNE VIE : LA NAISSANCE DES CHIFFONNIERS



© DR

page 16
■ Bus Dalo... Informer, sensibiliser mobiliser

L'édito du président

Solidaires!

Combien de morts faudra-t-il encore avant que nous puissions cesser de dénoncer le scandale des personnes à la rue? Je ne peux m'empêcher d'être révolté, alors que je ne trouve plus le mot "Solidarité" dans aucun discours politique. Autrefois, dans le plus petit des villages, on s'occupait des pauvres. Chacun les respectait et les aidait selon ses moyens. Souvent même, on leur gardait une place à table. La solidarité était commune et quotidienne. À l'époque, pas besoin d'hébergement d'urgence, d'accompagnement social; pas besoin de mesures exceptionnelles. Aujourd'hui, je crains le pire pour les jeunes, les personnes âgées, les familles nombreuses, particulièrement touchés par une crise qui s'aggrave de jour en jour. Réveillons-nous! Inventons ensemble la Solidarité de demain. Notre société le réclame.

Raymond Etienne
Président de la Fondation Abbé Pierre



© Ljubisa Drmilovic

POURQUOI VOTRE JOURNAL S'APPELLE "ET LES AUTRES ?"...
C'est en hommage à une habitude qu'avait l'abbé Pierre que la Fondation a fait le choix de dénommer votre journal ainsi. En effet, tous les courriers que signait notre fondateur portaient cette inscription.

*et les autres?
Abbé Pierre*

"Et les autres ?" est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des Défavorisés : 3-5, rue de Romainville - 75019 Paris - Tél. : 01 55 56 37 45 - www.fondation-abbé-pierre.fr ISSN : N° 1245 - 3 420. Publication trimestrielle
Commission paritaire n° 0508 H77081. Abonnement annuel : 3 €, prix au numéro : 0,75 €. - **Service Donateurs : 01 55 56 37 25**
Président : Raymond Etienne. Directeur de la publication : Patrick Doutreligne. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Gilles.
Rédacteur en chef : Yves Colin. Conseillère éditoriale : Anne-Marie Cattelain Le Dû.
Secrétaire de rédaction : Michèle Santonastaso. Journaliste : Delphine Picard. Maquette : Thierry Laurent.
Impression : ADI Graphiques, 8 rue Saint-Pierre 94200 - Charenton-le-Pont. Routage : Presto.
Ce numéro comporte également un encart sur une partie de la diffusion.





Un site plus accessible

Après la revue "Et les autres", c'est le site internet de la Fondation qui a été revu pour faciliter son accès. Architecture plus simple, onglets très lisibles, mise en avant dynamique de l'actualité... Taper Fondation Abbé Pierre sur un moteur de recherche ou www.fondation-abbe-pierre.fr



AFFICHES CHOC, ACTIONS "COUP DE POING"

Parce que les personnes sans domicile ou mal logées sont de plus en plus nombreuses, la Fondation Abbé Pierre a tenu à sensibiliser l'opinion publique par une nouvelle série d'affiches très réalistes. Du 24 novembre à la fin du mois de décembre, près de

10 000 visuels ont été apposés dans la France entière et plus particulièrement là où la Fondation est implantée. Les habitats photographiés ont été construits à l'échelle réelle afin de reproduire le plus fidèlement possible les conditions de vie des plus

démunis. Et le 3 décembre, un affichage "sauvage" sur la chaussée et les trottoirs devant l'Assemblée Nationale et le Sénat a rappelé aux élus leurs engagements en matière de logement et les "coups de gueule" de l'abbé Pierre en ces mêmes lieux. ■

Pérou : reconstruire après le séisme

Le 15 août 2007, un tremblement de terre ravageait la région côtière du sud péruvien. Un an après, comme l'a constaté une mission de la Fondation, des milliers de personnes sont toujours à la rue. L'État, avec les aides internationales, a reconstruit en priorité les infrastructures publiques et s'est engagé à verser 1500 € à chaque famille n'ayant plus de toit. Moins de 10% des intéressés ont été indemnisés pour le moment. Une maison de plain-pied avec sanitaires revient à 4000 €. La Fondation, jusqu'à présent, a financé 27 maisons, bâties par les Architectes de l'Urgence. Elle a par ailleurs assuré la remise en état de cimetières, une attention particulièrement importante pour ces populations catholiques en souffrance au regard de la mémoire envers leurs défunts. ■



Une BD contre le feu

Créée en 2005 après l'incendie de l'immeuble Boulevard Vincent Auriol à Paris, dans le but d'équiper d'extincteurs et de détecteurs de fumée les immeubles dégradés, l'association Malaïkas publie avec la Fondation "Les anges du feu". Cette bande dessinée permet de sensibiliser les collégiens sur les risques d'incendies et l'attitude à adopter. Renseignements : www.malaikas.org

En finir avec la discrimination !

L'Espace Solidarité Habitat (ESH) de la Fondation s'engage aux côtés de la CFDT et du Medef, dans le projet européen ATECCOD (Agir sur les territoires pour l'égalité des chances et contre les discriminations). Il s'agit de recenser les discriminations en Ile-de-France en matière d'attribution de logements. Une situation qui pénalise notamment les jeunes dans leur recherche de travail. Ainsi, dans les secteurs de Roissy-Charles-de Gaulle, Orly-Rungis et Evry-Corbeil-Essonnes, étudiés par l'ESH, 10 % des parcours professionnels sont interrompus en raison d'un problème de logement. Nombre de bailleurs privés et sociaux rechignent à loger les familles monoparentales, les Rmistes, les travailleurs précaires mais aussi les immigrés d'origine étrangère. Une réalité que l'ESH souhaite battre en brèche avec tous les intervenants du secteur. ■

Ile-de-La Réunion : 15 ans d'action



15 ans de présence à La Réunion et 10 ans déjà que la Fondation a ouvert le Relais social de Bellepierre, doté de 17 appartements pour des hébergements de transition. Depuis son implantation, elle ne cesse sa lutte contre l'habitat indigne. Et elle développe, avec le Conseil général (entre autres), des programmes dans les 24 communes de l'île, dont l'un concerne actuellement la réhabilitation de 264 logements, en cours d'achèvement. ■



LE MAL-LOGEMENT À "LA FIESTA DES SUDS"

Du 17 au 31 octobre à Marseille, la Fondation a manifesté son combat contre le mal-logement à "La Fiesta des Suds" pour mieux faire connaître son action. À cette occasion, plus de 2000 personnes ont paraphé ce document (photo, Eric Cantona) également accessible en ligne : www.fondation-abbe-pierre.fr ■



Une deuxième tranche portant sur 300 logements est d'ores et déjà mise en œuvre. Par ailleurs, La Fondation démarre un partenariat d'auto-réhabilitation qui devrait, au final, concerner 900 habitations. En 2008, la Fondation a engagé 750 000 € pour financer ses projets à La Réunion dont 450 000 € pour lutter contre l'habitat insalubre. ■

Vers le monde

L'abbé Pierre a toujours tenu à ce que la Fondation investisse 10 % de ses missions sociales à l'étranger. Quelques chiffres qui attestent du travail réalisé...

SRI LANKA

Sur 3 ans, la Fondation va investir :

- 1085333 € sur 12 plantations au sud auprès de 8000 personnes dont 3000 enfants 90 familles, soit 500 personnes auront une maison neuve.
- 250 familles, soit plus de 1000 personnes et une école de 500 élèves vont avoir de l'eau.
- 170 familles, soit environ 750 personnes, 1 dispensaire, 1 école, seront électrifiées.
- 250 micro-crédits ont été engagés... (revenu moyen d'un ouvrier agricole : 1 € par jour).

Territoires

SAINT-ÉTIENNE

Ayant déjà bénéficié d'une aide financière dans le cadre du PLAI, "1500 logements très sociaux", l'ASL (Association service logement) de Saint-Étienne a de nouveau déposé un dossier de financement qui a été accepté.

Elle souhaite monter, avec un propriétaire privé, une opération permettant, après travaux, de loger 4 familles à très petits revenus, dans un immeuble situé à 15 km du centre-ville.

PARIS

Fidèle à son rendez-vous annuel, la Fondation dévoilera, le 3 février à Paris, son Rapport Mal-Logement 2009. Il comportera un large volet consacré au logement des personnes âgées. Le RML sera ensuite présenté dans différentes villes de France. Calendrier sur www.fondation-abbe-pierre.fr

VIENNE

Pour faciliter l'accès au logement des jeunes de moins de 26 ans en formation ou insertion sociale et professionnelle, le RIVHAJ (Relais d'initiatives dans la ville pour l'habitat des jeunes), dispose de 12 logements d'une capacité d'accueil totale de 30 personnes.

Pour remettre en état ces logements, les équiper et les meubler, la Fondation vient de débloquer 3 500 €, et la Caisse d'allocations familiales de Vienne 1 577 €.



PARRAINS SUR LE TERRAIN

Le 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère, plusieurs parrains sont allés à la rencontre des plus démunis dans les Boutiques Solidarité de la Fondation. Eric Cantona à Marseille a distribué 150 entrées pour "La Fiesta des Suds" et s'est entretenu avec des accueillis. Nolwenn Leroy a dialogué avec des personnes accueillies à Gennevilliers, Henri Lauret était à Créteil, Abdelatif Benazzi à Bichat. Quant à Lambert Wilson, il a prêté sa voix pour le clip de la nouvelle campagne sur le mal-logement. Une mobilisation qui ne faillit pas.



MARSEILLE : MAIN TENDUE AUX PETITS PROPRIÉTAIRES

102 900 propriétaires impécunieux en PACA dont 48 000 propriétaires occupants très sociaux ont été recensés par l'agence régionale de la Fondation, notamment dans les Bouches-du-Rhône, le Var et les Alpes-Maritimes. C'est pour leur venir en aide que la Fondation avec La Banque Postale et les associations partenaires propose des microcrédits en garantissant les sommes empruntées et en subventionnant les familles en grande précarité. Pour tous renseignements : agr-paca-fondation-abbe-pierre.fr ou 04 91 50 61 77.



Des caravanes... en attendant

L'été dernier, un incendie a détruit un immeuble squatté par des familles Rom à Montreuil, en banlieue parisienne. La Ville a donc sollicité la Fondation pour réaliser un "village de caravanes". C'est avec une association partenaire de Pantin, *Coup de Main*, que 31 caravanes d'occasion ont été acquises et installées. Parallèlement, une réflexion de fond est menée avec tous les acteurs concernés sur les conditions de vie de ces familles : logement mais aussi scolarisation, emploi, formation, santé.

Un atelier de lien social



Un jeudi sur deux, la Boutique Solidarité de Valenciennes invite ses accueillis à préparer le déjeuner collectivement. « Le but, explique Estelle Germain, animatrice, est de les aider à cuisiner, ce qui leur plaît, puis de convier une quinzaine d'amis à partager ce repas. » Pour ces personnes désocialisées, c'est un moment d'échange intense et une grande fierté de "nourrir" les autres.

LA CLÉ DE L'ABBÉ PIERRE DANS LA RUE...

« Sur ma tombe, à la place de fleurs et de couronnes, apportez-moi la liste des milliers de familles auxquelles vous aurez donné la clé de vrais logements. » C'est en mémoire de cette phrase de l'abbé Pierre, et pour commémorer la date anniversaire de son décès le 22 janvier, que la Fondation s'est associée à la démarche du plasticien Nicolas Simarik, et au "104", nouvel établissement artistique de la ville de Paris. Lors de l'inauguration de ce centre en octobre dernier, l'artiste a incité les visiteurs

à lui remettre leurs vieilles clés jusqu'à fin décembre. Il s'est engagé à les sceller devant 31 lieux symboliques, dont le siège de la Fondation. Le 22 janvier, une dalle a été découverte avec, au centre, une grande clé au nom de l'Abbé. Toutes celles et ceux qui le souhaitent sont invités à venir ce jour-là, 3 rue de Romainville, déposer leurs clés dans le hall de la Fondation. Un geste symbolique qui rappelle le combat permanent de l'Abbé en faveur des mal-logés.



Bon à savoir

La Boutique Solidarité de Metz, c'est en moyenne chaque mois

1600 personnes accueillies,

260 douches prises,

80 lessives faites,

320 appels téléphoniques passés,

1418 petits déjeuners offerts avec :

550 baguettes de pain,
150 litres de lait,
31 kilos de café,
4800 dosettes de sucre,
2250 portions de beurre,
1300 barquettes de confiture.

Un émouvant geste posthume

Étienne Ravier, donateur savoyard de la Fondation Abbé Pierre, est décédé le 5 septembre 2008. Il a souhaité qu'une quête ait lieu le jour de ses obsèques au profit de la Fondation et des personnes sans logement (à la place des fleurs et autres signes d'amitié). La générosité du défunt et de ses amis a contribué à une quête de 817 €...

La lente de

dérive l'hébergement

■ En janvier 2007, le Parsa, Plan d'action renforcé en direction des personnes sans-abri, était lancé. Son but : ouvrir les centres d'hébergement 24 heures sur 24 et créer environ 6 000 places de stabilisation afin que personne ne reste à la rue. En octobre de la même année, la ministre du Logement annonçait sa poursuite. Bilan.

■ Deux ans plus tard, où en est-on ? Selon le Ministère, l'objectif quantitatif a été atteint, voire dépassé. Mais ces chiffres sont un leurre. Mises à l'abri, les personnes n'en restent pas moins exclues. « Les places de stabilisation du Parsa ? C'est un sacré paradoxe ! Oui, elles ont permis d'humaniser les centres d'hébergement d'urgence en améliorant les conditions de vie des personnes accueillies. Les dortoirs ont été transformés en chambres double. On a rénové les locaux. C'est bien. Mais on a stabilisé les personnes au lieu de stabiliser leur situation. Et ça, c'est mauvais. On a bloqué tout le système. » Pour Patrick Rouyer, directeur à l'association Emmaüs, le problème est là. Héberger ne sert à rien si on ne fait aucun travail d'accompagnement. On cache la misère. Pour que les places de stabilisation soient vraiment une issue à la rue, il faut des moyens humains et des crédits... Or,

les structures d'accueil attendent toujours l'un et l'autre. « 250 millions d'euros étaient prévus dans le cadre du Parsa pour les places de stabilisation. A l'heure actuelle, personne ne peut dire où ils sont, ni même s'ils ont été débloqués... Alors,

comment fait-on ? » Pas question de laisser les personnes en errance sans hébergement et pas question non plus de ne pas donner un vrai sens au terme de stabilisation. « Pour les personnes qui peuvent être suivies, on essaye de développer

■ Alexia, après cinq ans de galère, a enfin un vrai logement pour vivre avec ses 4 enfants.

La rue qui exclut et affole : l'urgence de solutions adaptées

72% des Français considèrent comme insuffisante la prise en charge des personnes à la rue.

60% des Français jugent possible qu'eux-mêmes ou un de leurs proches se retrouvent un jour à la rue.

6% seulement des Français ont une estimation proche du nombre de sans-domicile en France. 31% le sous-estiment.

85% des Français au moins considèrent que la dépendance à l'alcool, à la drogue, la perte d'un emploi ou l'absence de logement à la sortie de prison sont des facteurs pouvant expliquer l'errance.



1^{er} décembre : le Droit au logement opposable (Dalo) entre dans sa phase juridique!

À la mi-novembre 2008, on comptait 50 638 dossiers déposés au titre de la loi Dalo. Un avis favorable a été formulé pour 13 200 demandes (à peine la moitié des dossiers étudiés)

mais il n'y a eu au bout du compte que 3 300 relogements ou hébergements effectifs, selon le Comité de suivi de la loi.

Depuis le 1^{er} décembre 2008, les personnes dont les dossiers sont prioritaires sont en droit de déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif si aucune solution de relogement ne leur a été proposée. La loi Dalo, reste un droit largement méconnu, c'est pourquoi la

Fondation Abbé Pierre et le Secours catholique ont affrété un bus pour informer les mal-logés
www.fondation-abbé-pierre.fr
www.secours-catholique.asso.fr
(voir aussi p. 16).



« On ne peut accueillir personne dans l'urgence, alors que c'est notre vocation. »

un projet individuel. On prévoit un travailleur social pour 20 personnes. Dans nos centres, 70 % des personnes qu'on héberge sont là depuis plus de 3 mois et seront à moyen terme capables d'intégrer un logement autonome. Mais ce logement sera-t-il disponible au plus tard en 2011-2012 ? Rien n'est moins sûr », déplore un directeur d'association. De fait, sans une vraie politique du logement, tous les efforts fournis dans les centres auront été vains.

L'urgence est à la rue

Si la situation est bloquée dans les centres, elle est également saturée dans le logement social. Alexia, 40 ans,

ne réalise toujours pas la chance qu'elle a eue. « Il y a d'abord eu l'hôtel avec mes 2 enfants; je courais sans arrêt entre 3 arrondissements, entre l'hôtel, la crèche et l'école. Et il fallait encore aller d'une association à l'autre pour avoir des vêtements, des colis alimentaires... » 5 ans de galère pendant lesquels elle a bien cru toucher le fond. Mais Alexia n'en a gardé que le bon côté: « Dans les associations, j'ai toujours trouvé des gens pour m'écouter. En leur parlant, j'étais quelqu'un, je me sentais moins seule. C'était génial. Et puis, il y avait mon assistante sociale qui était formidable. C'est pour eux que je n'ai jamais lâché prise. » Grâce à Solidarités nouvelles pour le logement (SNL) Alexia évite la rue de justesse. Elle sera d'abord logée dans un appartement provisoire de 36m². « J'ai pu trouver

un travail de secrétaire à mi-temps. Les enfants étaient heureux, ils avaient enfin une vie normale. » Mais l'employeur d'Alexia déménage, elle se retrouve de nouveau sans emploi et enceinte. « SNL m'a encore aidée et j'ai pu m'installer dans ce 72 m². Je n'en croyais pas mes yeux! Je me suis battue pour ça. Le pire, c'est d'abandonner. Même une semaine, il faut pas. On coule très vite... Moi, je vise encore plus haut, je veux retrouver du travail pour améliorer notre vie. » Aujourd'hui, Alexia est une locataire comme les autres. Mère isolée avec 4 enfants, ses allocations lui permettent de payer son loyer de 200 euros par mois. « De ma fenêtre, je vois ma fille qui est à l'école en face; la crèche est en bas de mon immeuble. Je discute avec les voisins et la gardienne est super. Au coin de la rue, il y a le collège des deux aînés... C'est le rêve, vraiment. »

■ L'écoute est essentielle dans les structures d'hébergement. « En parlant, en échangeant, on redevient quelqu'un, un être humain à part entière. »

Chaque semaine, Alexia se rend à la permanence SNL de son arrondissement pour témoigner et soutenir les autres. Elle y entend toujours les mêmes histoires: hôtels, centres d'hébergement, foyers... des parcours sans avenir qui sont de plus en plus nombreux.

Maya, 34 ans, a eu la chance de s'en sortir lui aussi: « J'ai d'abord dormi dans un foyer pour sans-abri à Nanterre et je suivais des cours à La Villette dans la journée pour passer mon BEP. C'était très dur comme rythme. Puis, j'ai trouvé une place en centre d'hébergement tout en travaillant comme aide-électricien. Je ne pouvais pas rester, alors j'ai loué une chambre. Tout mon salaire passait dans le loyer et les transports. Il a fallu recommencer à chercher et sans l'aide de l'association "France euro habitat", c'était la rue. Je loue actuellement un studio de 23 m² qu'il faudra que je quitte fin 2009. J'y pense déjà et je sais que ça ne sera pas facile. Il faut se battre sans arrêt. Jusqu'ici, j'ai eu de la chance... » « En Indre-et-Loire, on est aussi victime de la rareté du logement social » souligne amèrement Claude Beaufretton, directeur du centre d'hébergement tourangeau Albert Thomas. Pour éviter l'écueil des places de sta-

bilisation qui ne débouchent sur rien, il envisage de louer une dizaine de logements dans le parc privé afin d'y placer des personnes en difficulté. « Nous commençons début 2009, on attend juste la décision du Conseil général qui doit financer l'accompagnement social. Sans ça, on ne va pas s'en sortir. En deux ans, seule une petite dizaine de personnes nous a quittés pour un logement autonome. Et les 29 places du centre sont occupées depuis des mois. On ne peut accueillir personne dans l'urgence, alors que c'est notre vocation. »

Logique infernale

« Ce qui est inacceptable, c'est que nous sommes coupés de la rue! Comme la majorité de nos places d'urgence ont été stabilisées, on ne peut plus accueillir

Droit au logement opposable

60% des Français
en ont entendu parler
75% d'entre eux
l'approuvent

35% ne savent pas
de quoi il s'agit
80% pensent qu'il faut
avant tout construire
(Sondage TNS-Sofres,
réalisé en novembre)





© AFP-Stephane de Sakutin

© AFP

Sans-abri

438 députés européens sur 785 ont demandé aux états membres de l'UE de tout entreprendre pour qu'en 2015, il n'y ait plus de sans-abri dans l'Union.

au quotidien ceux qui en ont besoin», martèle Patrick Tabet, qui dirige le centre d'hébergement «Blanzly Pourpre» à Boulogne-sur-Mer. Là-bas, il ne reste plus que 5 places d'hébergement d'urgence contre 28 places de stabilisation. Et le système ne fera que creuser cet écart car les financements déséquilibrent la donne. Pour chaque place, ce sont 7 000 euros par an de plus et un financement pérenne pour la stabilisation, contre un financement moindre et débloqué chaque année pour l'hébergement d'urgence.

Alors, les centres vont-ils définitivement se fermer à la rue? « On est dans une logique infernale. À l'origine, l'idée de la stabilisation (c'est-à-dire donner du temps aux plus fragiles pour se poser) était une bonne chose. Les personnes à la rue le réclamaient et nous également. On voulait avoir le temps d'accomplir un travail approfondi. Sauf que là, ça n'a aucun sens. On n'a pas

■ **Difficile aujourd'hui d'accueillir des personnes en situation d'urgence et de leur offrir une écoute et un accompagnement social. Mais cependant le personnel des centres s'y emploie avec dévouement.**

vraiment les financements pour un travail social de qualité et l'entrée de l'hébergement est complètement bloquée. C'est terrible!», s'indigne le directeur, révolté. Consciente du problème, la direction des



© AFP-Stephane de Sakutin

affaires Sanitaires et Sociales du Pas-de-Calais parle à nouveau de places d'urgence... qu'elle appelle « hébergement à bas seuil ». Y aurait-il une sous-classe d'exclus?

Dans son récent plan hivernal, Christine Boutin a annoncé encore plus de places d'urgence et de stabilisation. Mais ce n'est pas cela qui rendra le système plus fluide! Et la ministre avouait d'ailleurs dans le même discours que «...ces mesures ne seront efficaces que lorsque nous aurons construit des logements sociaux.» Or, le budget du ministère du Logement va baisser cette année de 7%. Une baisse record qui place au mieux les paroles ministérielles dans le registre des bonnes intentions. Pendant ce temps, des hommes meurent toujours dans la rue. ■

Entretien

«On n'a plus de marge de manœuvre!»



© Seb / Godefroy

L'association Emmaüs fêtera ses 60 ans l'été prochain. En 2007, elle a permis à quelque 1 700 personnes à la rue de dormir chaque soir à l'abri. Chaque année, 8 000 personnes dans le besoin la sollicitent. Au siège historique de la rue des Bourdonnais à Paris, le délégué général Didier Cusserne évoque, chiffres à l'appui, l'application du Parsa.*

Nous gérons 29 centres d'hébergement en Ile-de-France. En 2 ans, nous avons adapté nos horaires d'ouverture et effectué de gros travaux pour améliorer les conditions de vie dans les centres les plus anciens. Il n'y a pratiquement plus de grands dortoirs de 150 personnes. Nous avons maintenant des chambres de 1 à 4 lits maximum. Enfin, nous avons ouvert

5 pensions de famille en 2007... ça n'est pas rien, d'autant plus que notre cœur de métier, c'est historiquement l'hébergement d'urgence. Nous avons donc évolué pour répondre aux besoins et appliquer la Loi. Mais parallèlement, les aides de l'État tardent à venir pour soutenir une telle évolution et les montages financiers sont très lourds.

Avec le Parsa, 6 centres d'hébergement d'urgence sont finalement devenus des centres d'hébergement et de réinsertion sociale. C'est la même chose avec les pensions de famille. Il a fallu dix-huit mois pour obtenir 4 euros de plus par jour et par personne. 16 euros, c'est suffisant pour assurer le gîte, le couvert et l'animation de la maison, mais ça ne finance pas l'accompagnement social individuel. Autre problème, la stabilisation des personnes, qui a pratiquement annulé tout mouvement dans les centres. Avant, les accueillis restaient 3 ou 4 nuits, puis ils partaient ailleurs et revenaient. Maintenant, plus personne ne bouge et les structures sont bloquées. Nous n'avons plus aucune marge de manœuvre. Qui plus est, 30 % des personnes accueillies dans nos centres d'hébergement devraient être dans des logements sociaux. Le bilan du Parsa reste bien mitigé.

* Plan d'action renforcé en direction des personnes sans-abri

Une vie indigne... en attendant la mort

Des milliers de personnes, âgées et très âgées, vivent en France dans des logements qui ne leur permettent pas de mener une existence normale, en toute sécurité. Et le plus souvent dans l'indifférence quasi-générale.

La canicule 2003 avait été un révélateur des conditions d'habitat de nombreuses personnes âgées. Une situation qui avait entraîné le décès précipité de plusieurs milliers de seniors. Après ce dramatique coup de projecteur, les aînés n'ont plus fait la une de l'actualité. Et, hormis la mobilisation de certains organismes, comme la Fondation Abbé Pierre, qui leur consacre notamment un chapitre dans son prochain Rapport Mal-Logement, leur sort semble n'intéresser que peu de gens. Souvent isolés, dans l'incapacité de contacter les services sociaux, ils vivent jusqu'à leur mort.

Depuis 1995, Fernande (72 ans) renouvelle sa demande de logement chaque année. Elle vit avec son frère en étage élevé, sans ascenseur. Elle paie 480 euros (sans les charges) pour 18 m² dans le quartier de la Goutte d'Or à Paris. «*Je suis encore très alerte, mais pour combien de temps ?* interroge-t-elle. *Je demande juste un deux-pièces en rez-de-chaussée, confortable, avec des sanitaires. Nous avons un point d'eau sur l'évier et un chauffage électrique que je ne branche que lorsque la température de l'appartement descend en dessous de 10° sinon je ne pourrais pas régler la facture EDF. J'ai rempli un dossier Dalo mais je suis sûre que les pouvoirs publics estiment que compte tenu de mon âge, je ne suis pas prioritaire. Disons-le avec franchise, ils attendent ma mort pour classer mon dossier.*»

Christiane (69 ans) vit dans un quatre pièces, devenu trop grand, trop fatigant à entretenir. «*Je dois avouer que les HLM m'ont proposé un studio en échange. Mais je souhaiterais un deux-pièces, pour recevoir de temps en temps un de mes enfants ou petits-enfants. C'est impossible,* me répond-on. *De plus, le loyer du studio, charges comprises, atteint quasiment celui de mon appartement actuel.*» Situation insoluble. À l'opposé, Roger et Noëlle (83 et 81 ans) se réjouissent d'habiter à Bayeux, en Normandie. «*La Mairie se préoccupe beaucoup de ses anciens, raconte Roger et nous avons réussi à échanger notre appartement de 120 m² au 3^e étage contre un plus petit en rez-de-jardin, avec un service de repas livrés à domicile. Nous pouvons rester dans nos meubles et continuer à recevoir famille et amis.*»

Louis (92 ans) n'a pas cette chance. Incapable dorénavant de descendre l'escalier, il ne sort plus jamais de son petit deux-pièces au cinquième étage. «*Si je n'avais pas un jeune voisin sympathique qui me ravitaille et me fait faire quelques pas sur mon palier, j'ignore ce que je deviendrais. Ma fille est trop loin, âgée aussi. J'ai l'impression d'être une charge, et de ne plus intéresser personne.*»
Terrible et triste fin de vie !

© Seb J. Gradyroy

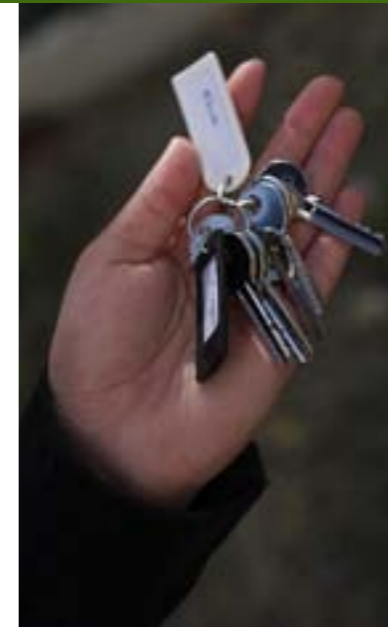
Attribution et récupération de logements sociaux

Je suis avec sympathie votre lutte pour le logement. Mais je m'étonne que vous soyez opposé au « non-maintien dans les lieux des bénéficiaires de logements sociaux dépassant le double des plafonds de ressources ou habitant un logement trop grand », comme vous l'écrivez dans votre dernier numéro. Ces logements pourraient être attribués, selon moi, à des gens qui en ont réellement besoin.

■ Gérard P. Montfermeil, Seine-St-Denis et Roland V. Lecros, Hérault. ■

La Fondation ne s'est pas opposé au "non maintien" dans les lieux pour dépassement du double de plafonds même si elle privilégiait un surloyer progressif, tout aussi dissuasif et sans doute moins radical.

En revanche, nous sommes plus réfractaires sur la systématisation du "non maintien" pour les personnes vivant dans les logements devenus trop grands. En effet, les solutions sociales, familiales, les histoires de vie sont parfois si importantes que ces mesures obligatoires sont inappropriées d'autant que la loi n'impose pas de propositions de relogement. Les risques de ghetto social, d'isolement de personnes ne pouvant plus recevoir enfants ou petits-enfants sont autant de difficultés à prendre en compte.



© Seb J. Gradyroy

Bravo pour votre journal

C'est avec grand plaisir que j'ai découvert la nouvelle formule de "Et les Autres". Plus moderne, plus claire et plus complète, elle nous simplifie la lecture et nous donne une vision très réaliste des choses grâce à l'avant-garde de photos. Et puis j'apprécie de voir que vous avez accordé une place importante à la vie de l'Abbé Pierre. J'espère en lire bien d'autres.

■ Alice R. La Madeleine, Nord ■

Placement solidaire

Je suis une jeune donatrice et j'ai souscrit à votre FCP "Agir avec la Fondation

Abbé Pierre". C'est un placement qui me permet d'épargner sans participer à l'enrichissement d'obscures sociétés capitalistes. J'ai signalé à mes amis cette initiative et j'ai reçu un écho très favorable. J'attends donc que vous nous rendiez compte des retombées concrètes de cette opération.

■ Odile J. Anney, Haute-Savoie ■

Nous ne manquerons pas de le faire dans quelques mois.

Soutien régulier

Souvent absente de mon domicile pour raisons professionnelles, j'ai chargé le gardien de trier mon courrier et de ne réexpédier que ce qu'il juge utile. Résultat, il élimine tout ce qui ressemble à un envoi en nombre. Je me suis aperçue que dorénavant vos appels à don ne me parvenaient plus. Pour continuer à soutenir vos actions, quelle solution me proposez-vous ?

■ Marie B. Paris XII^e ■

Deux possibilités, vous choisissez le prélèvement automatique à un rythme qui vous convient, mensuel, trimestriel, etc, du montant que vous souhaitez, ou vous préférez nous verser en une seule fois vos dons. Dans ce cas, nous ne vous envoyons qu'un courrier à la date fixée par vous. N'hésitez pas à contacter notre Service donateurs au 01 55 56 37 25.



Aidez-nous ! Abonnez-vous

Oui, je décide de m'abonner

au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : «**et les autres?**»
3 € pour 4 numéros par an.
Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Mme Mlle M.

Nom :
Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :
e-mail :

Règlement : chèque bancaire chèque postal libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre fondation. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse (et si possible les références du message que vous avez reçu).



Grands précaires à Toulouse

A Toulouse, après la fermeture fin septembre des "36 ponts", centre d'hébergement pour des hommes en grande précarité, les associations se sont mobilisées. Désormais, un nouveau lieu, "Chemin de la Poujade", les accueille. D'ici 18 mois, après de gros travaux d'amélioration, il deviendra habitat pérenne pour cette population en errance.

Livret A, inquiétudes...

Jusqu'alors, les excédents de la collecte du Livret A étaient affectés au financement du logement social. Plusieurs membres du gouvernement, dont François Fillon, ont confirmé à maintes reprises la possibilité de puiser dans ces excédents pour financer les petites et moyennes entreprises en difficulté suite à la crise financière. La collecte du livret A, en forte hausse depuis un an, s'élève à 130 milliards d'euros. Cette possible affectation, au détriment du parc de logement social, inquiète l'ensemble du secteur — la Fondation en tête — qui s'élève contre ce "détournement de fonds".

BUS DALO : INFORMER, SENSIBILISER, MOBILISER

Fidèle à sa mission, c'est avec le Secours Catholique que la Fondation Abbé Pierre, a délégué du 23 octobre au 5 décembre dernier, une équipe mobile "Dalo" dans un bus aménagé. Une opération nécessaire afin de donner davantage d'échos à la loi sur le logement opposable, dite Dalo. Ce texte, applicable depuis le 1^{er} janvier 2008, connaît des fortunes diverses selon les endroits et nécessite des connaissances pointues pour remplir les dossiers. L'objectif à atteindre était la diffusion d'un



Paris

© Seb J. Godefroy

maximum d'informations sur la mise en œuvre de la loi tant auprès des acteurs de la vie locale (élus, services sociaux concernés, associations) qu'auprès des intéressés, à savoir les mal-logés, auxquels l'État n'apporte pas de réponse concrète. ■



Marseille

© DR

Alerte : les impayés augmentent, les expulsions aussi !

Mis en difficulté par l'effet cumulé d'une baisse du pouvoir d'achat et des loyers et charges de plus en plus élevés, 500 000 ménages sont en situation d'impayés. Une augmentation dans le parc privé et dans le parc public, selon l'INSEE. Les 2/3 des impayés concernent des familles dont le revenu est inférieur au SMIC pour un célibataire ou inférieur à 2 fois le SMIC pour un couple avec enfants. Les expulsions locatives, suspendues pendant la trêve hivernale, risquent de flamber au printemps. Les chiffres 2007 des ministères de la Justice et de l'Intérieur parlent : 105 917 jugements prononcés soit + 2,8% par rapport à 2006 et + 32% en 7 ans. 6,7% de plus de demandes de concours de la force publique pour faire appliquer ces décisions soit + 24,6% en 7 ans et + 4,4% d'avis positifs des Préfets sur ces interventions, soit + 61,2% en 7 ans. On serait en droit d'attendre que les mesures de prévention connaissent la même évolution. ■

MIEUX BÂTIR POUR MIEUX VIVRE

D'avril à septembre, la Cité de l'architecture et du patrimoine va exposer des projets d'étudiants sur "l'Habitat Éco-responsable", mettre à la disposition du public des informations et l'inviter à participer à des conférences et débats autour de ce thème. La Fondation, soucieuse de financer la construction de logements sociaux conformes aux normes environnementales et économes en énergie, siège au sein du jury chargé de choisir les meilleurs projets. 1, Place du Trocadéro 75016 Paris. ■

Témoignage

Un rapport essentiel

Les récentes déclarations du président de la République sur les mesures à prendre en matière de logement, laissent à penser qu'elles vont, en partie, être inspirées du rapport Pinte.

Etienne Pinte, député (UMP) des Yvelines, avait été chargé de rédiger un rapport à la suite des engagements pris par le Premier ministre François Fillon d'entreprendre une réforme en profondeur de l'hébergement d'urgence et de l'accès au logement des personnes sans-abri ou mal-logées. Or le projet de loi de "mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion" présenté au Sénat mi-octobre par la ministre Christine Boutin, ne prenait en compte aucune des propositions contenues dans le rapport. Que prône Etienne Pinte dans ce document? Après le rappel de quelques chiffres clés, nombre de sans-

abri 100 000, logements indignes 600 000, personnes sans domicile personnel 900 000, personnes mal-logées 3,5 millions, le rapport préconise la construction de 500 000 logements par an, dont 120 000 logements sociaux.

Inquiet sur l'engagement financier de l'État, le député note que l'enveloppe budgétaire prévue pour l'hébergement semble insuffisante pour répondre aux besoins et poursuivre le développement des maisons relais. Les dramatiques événements du début de l'hiver confortent malheureusement cette hypothèse.

L'auteur, Etienne Pinte, recommande en matière de logement une meilleure application de l'article 55 de la loi SRU (loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000), qui impose un quota de 20% de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants, portant le quota de 30% de nouvelles constructions dans les communes en état de carence. Il plaide aussi pour la prolongation jusqu'en 2014 de l'effort de construction prévu par le plan de cohésion sociale de 2005.

Enfin, le rapport souligne la nécessité de poursuivre la lutte contre l'habitat indigne et de traiter 100 000 logements d'ici 2012, de promouvoir de nouvelles mesures pour prévenir les expulsions et de développer d'une manière générale un accompagnement social plus approfondi des personnes en difficulté.

Le président de la République fera-t-il sien ce rapport pour lutter efficacement contre le grave problème du mal-logement en France, un problème que l'Union Européenne, dans son ensemble, souhaite régler au plus vite? ■



© AFP-Daniël Jannin/STF

Chiffres

EN CINQUANTE ANS

Doublent du parc immobilier, social et privé confondus; accroissement de 40% de la population; logements sans confort sanitaire passés de 40% à 2,6%.

(Conseil d'Analyse Economique)

LES HLM CE SONT

800 organismes; 10 millions de locataires; 450 000 ménages nouveaux locataires; 16% de familles monoparentales; 11% de familles d'origine étrangère; 13% de bénéficiaires de minima sociaux; 1% seulement d'impayés.

(Source Union sociale pour l'Habitat)

NOMINATION

Le sénateur de Savoie, Thierry Repentin, a été élu président de l'Union sociale pour l'habitat (organismes HLM). Il succède à Michel Delebarre. Le mouvement HLM gère 4,2 millions de logements.

FOYERS

100 000 travailleurs étrangers vivent dans des foyers de l'ADOMA (anciennement Sonacotra), dont 63% de Maghrébins et 22% d'originaires d'Afrique subsaharienne.

Chèque du don

Tous solidaires

■ Depuis quatre ans le groupe Chèque Déjeuner invite ses utilisateurs à soutenir par le biais de l'opération "Chèque du don" la Fondation Abbé Pierre. Son président directeur général, Jacques Landriot, explique les motivations de son entreprise.

■ **D**ébutée le 1^{er} novembre dernier, la dixième "Opération Chèque du don" a permis de collecter en un mois 240 000 €. Un début prometteur prouvant que les Français, malgré la crise, sont sensibles au sort des plus démunis. Ils leur tendent la main en offrant au bénéfice de trois associations humanitaires, dont la Fondation Abbé Pierre, des chèques émis par le Groupe Chèque Déjeuner. Leur valeur est transformée en versement à ces associations. Une solidarité qui réjouit le Groupe comme le rappelle Jacques Landriot.

Un Comité très impliqué

Philippe-François Valentin, secrétaire du Comité d'entreprise de Louis Vuitton (633 salariés), confie pourquoi il soutient l'opération "Chèque du don".
« Depuis le lancement de cette opération, notre comité incite les salariés à ouvrir les yeux sur le monde qui les entoure. Un comité d'entreprise est là pour mener une œuvre sociale. Hélas, la plupart des salariés attachent surtout de l'importance aux avantages en nature du CE, tels que les chèques cadeaux. Nous avons souhaité, lorsque nous envoyons les chèques déjeuner en fin d'année redonner du sens à ce geste et inviter tout un chacun à partager avec les plus démunis. Ici nous sommes très sensibles aux actions que mène la Fondation Abbé Pierre. C'est satisfaisant que les fêtes soient un moment de partage. »

D'où vient l'idée de proposer aux utilisateurs de vos chèques de participer au financement d'œuvres humanitaires ?

À la veille de l'an 2000, l'idée est partie d'un constat simple: pendant que la majorité des Français réveillonnaient, une minorité n'avait pas de quoi fêter cette date. Le Groupe Chèque Déjeuner a donc initié cette opération de solidarité afin de permettre à tout le monde de se réjouir.

Avez-vous vite reçu un écho favorable ?

Dès la première édition, nous avons senti une volonté de donner. C'est pourquoi nous avons reconduit l'opération année après année.

Combien d'entreprises adhèrent au système de Chèque Déjeuner ?

34 460 entreprises clientes distribuent chaque jour 1,1 million de chèques déjeuner. Mais l'"Opération Chèque du Don" concerne aussi les autres titres de paiement du Groupe.

Combien d'entreprises participent de façon régulière à ces opérations ?

Toutes les entreprises clientes du Groupe y sont sensibilisées. Au-delà de l'information, nous leur fournissons des kits de communication et avons un site dédié à l'opération.

Quatre ans de partenariat entre la Fondation Abbé Pierre et Chèque Déjeuner, quel est le bilan ?

C'est un bilan plutôt positif. Depuis 2005, 1,8 million euro ont ainsi été versés à la Fondation et ont permis de participer au soutien du 1^{er} programme "1 500 logements très sociaux" sur la période 2005-2008. ■



■ IMMOBILIER : DES AGENCES S'INVESTISSENT



Depuis plusieurs mois des agences immobilières soutiennent la Fondation Abbé Pierre à titre individuel. Pour fédérer ces propositions sous un même label, la Fondation, à l'initiative d'Isabelle Larochette, présidente de l'Agence Solidarité Logement, lance avec le SNPI, premier syndicat professionnel regroupant 9 500 membres, l'association "Agence Solidarité Logement". En y souscrivant, chaque adhérent s'engage à verser 1 % de chiffre d'affaires annuel hors taxes, réalisé sur les ventes immobilières. Alors qu'aucune publicité n'a encore alerté le secteur sur le plan national, une petite dizaine d'agences s'est déjà engagée pour soutenir les actions de la Fondation. ■

■ C'est pas du vent !

Pour son centenaire, le Groupe MAÏA, spécialisé dans la production d'électricité par éolienne, a remis le 20 novembre dernier, un chèque à la Fondation. Il correspondait à 1 million de kilowattheures de sa production d'énergie renouvelable, soit la consommation électrique annuelle de 1500 personnes. ■



■ DES CHAMBRES POUR UN TOIT

L'amicale des directeurs et directrices d'hôtels en France (ADDHF) propose à l'ensemble des hôteliers de France de participer, le 1^{er} octobre 2009, à son opération "Solidaires pour un toit". Concrètement, chaque directeur d'hôtel reversera 5 euros minimum

pour chaque chambre occupée ce jour-là. Les chaînes d'hôtels et résidences hôtelières "Révalis ever" et l'auberge "everHôtel" (746 chambres au total), sont les premières à participer à l'opération. Des nuitées qui se compteront par dizaines de milliers. ■

■ Une vraie bonne cause

UneBonneCause.fr, site de consommation solidaire, lancé en septembre 2008, invite ses clients à choisir, lors d'un achat, une association à laquelle le site ristourne 75 % de sa commission sous forme de dons. La Fondation Abbé Pierre y est référencée et peut bénéficier des dons générés par ce site. ■



Geste sportif

Eric et Jean-Marie Cantona, parrains de la Fondation, organisent la 2^e édition du "Rock'N'Beach Soccer Solidarity Cup" qui se tiendra à Metz le 28 février et le 1^{er} mars 2009. Les bénéfices dégagés lors de la manifestation seront offerts à la Fondation Abbé Pierre.

Legs, donations, assurances-vie... offrir la dignité en héritage



« Il y a deux choses que l'on ne doit pas rater dans sa vie. Aimer et mourir. » Abbé Pierre

Pour en savoir plus, demandez la brochure "Faire un legs ou une donation à la Fondation Abbé Pierre" par simple courrier. Vous pouvez également contacter :
Jean-Marie Vieux
Fondation Abbé Pierre
3, rue de Romainville
75019 Paris
Tél : 01 55 56 37 27
06 23 25 93 78
jmieux@fondation-abbé-pierre.fr



© Eyedea

Il y a soixante ans...

La naissance des Chiffonniers

■ **T**out a commencé un jour de l'été 49. L'Abbé est appelé au secours par ses voisins. Un désespéré à la rue veut se suicider. Le drame est imminent. L'Abbé se penche sur Georges Legay, 40 ans, ancien bagnard repenti et s'adresse à lui : « *Tu es malheureux et tu veux mettre fin à tes jours... Avant de le faire, accepte de me donner un coup de main pour aider les autres. Je ne peux rien faire pour toi, mais toi tu peux faire quelque chose pour moi. À deux, nous ferons plus de choses.* » Pour Georges, tout bascule. Il n'est plus seul,

■ À Toulouse en 1956, l'abbé Pierre en visite dans l'une des toutes premières communautés Emmaüs.

quelqu'un l'a aidé à se relever. L'aventure des communautés Emmaüs va naître à cet instant précis.

Comme Georges, d'autres compagnons d'infortune arrivent à la maison de Neuilly-Plaisance qui devient vite exiguë. Le terrain est vaste, mais l'argent manque pour construire. Alors on récupère tout ce qu'on trouve. Bientôt, les matériaux de rebut s'empilent et les sans-toit commencent à bricoler. L'Abbé, celui qu'on appelle alors « le curé-député » occupe les hommes qui bâtissent d'abord une chapelle, puis des abris pour des familles récemment expulsées.

« À deux, nous ferons plus de choses. »

En ces temps d'après-guerre, la vie est rude. Des terrains sont trouvés un peu plus loin, que l'Abbé décide d'occuper et qu'il baptise « Champs Fleuris ». C'est l'effervescence. Chacun retrouve ses manches et les compagnons sont toujours plus nombreux à rejoindre la communauté de Neuilly-Plaisance.

À l'automne 1951, l'Abbé n'est plus député et les maigres économies fondent rapidement... Pourtant, des familles entières viennent chercher de l'aide et frappent sans cesse à la porte. Que faire pour leur venir en aide? Auguste, l'un des fidèles compagnons, à tout à coup cette idée : « *Quand j'étais dans la mouise, je faisais les poubelles et ça me rapportait.* »

Les gars partent en tournée, sac au dos. On récupère tout ce qui, jeté aux ordures, est encore utilisable. Le travail s'organise. Les compagnons deviennent chineurs, chiffonniers. Avec le produit des ventes, les constructions vont reprendre... Un mouvement solidaire et sans égal est né : Les Chiffonniers d'Emmaüs. ■